

Service des Eaux - Programme de travaux pour l'année 1992

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Les crédits inscrits au budget 1992 du Service des Eaux pour la réalisation de travaux dans les stations de traitement et de pompage et sur le réseau de distribution sont les suivants :

1. Opérations spécifiques

Travaux de viabilisation et de desserte en eau du quartier des Ragots : 4^{ème} et dernière tranche : 500 000 F hors taxes à l'article 2315 code projet 89143 service 30700. Ce crédit comporte un reliquat de 134 000 F provenant de moins value des tranches précédentes, soit un total disponible de 634 000 F.

Travaux de viabilisation de la ZAC La Fayette : 172 000 F hors taxe. Ce financement vient compléter celui figurant au budget de l'année précédente 435 000 F, soit 607 000 F au total à l'article 2315 code projet 88016 service 30700.

Participation aux travaux de cartographie nécessaires aux acquisitions des informations géographiques : 250 000 F hors taxes à l'article 2315 code projet 89020 service 30700.

Les travaux de rénovation de la station de La Malate ont fait l'objet d'une délibération spécifique le 23 septembre 1991 et sont imputés à l'article 2315 code projet 91025 service 30700.

2. Crédits à répartir

Achat de tuyaux en fonte, de pièces de raccords, de matériels de robinetterie et de fontainerie nécessaires aux travaux d'entretien et d'extension du réseau d'eau : 900 000 F hors taxes à l'article 21531 code projet 512 service 30700.

Travaux sur le réseau et dans les stations : 4 244 000 F hors taxes à l'article 2315 code projet 512 service 30700, il faut ajouter à ce montant un reliquat de 500 000 F provenant d'un report de crédits de 1991, soit au total 4 744 000 F.

Ces crédits seront répartis de la manière suivante :

- travaux dans les stations de traitement et de pompage et dans les réservoirs :

Réfection des peintures intérieures à l'usine de traitement de Chenecey-Buillon : 500 000 F HT

Travaux de réfection du revêtement d'étanchéité à l'intérieur du réservoir de Saint-Jean : 840 000 F HT, soit un total de 1 340 000 F sur les crédits figurant à l'article 2315.00512.

- Travaux sur réseau de distribution :

Travaux en coordination effectués en liaison avec d'autres programmes de travaux (renouvellement de conduites) :

Rue	Imputation	
	Article 2315 00512	Article 21531 00512
Rue de l'Avenir	120 000 F	51 000 F
Rue de la Grette entre Polygone et Petit Chaudanne	300 000 F	139 000 F
Rue Klein	63 000 F	17 000 F
Chemin des Tilleroyes pour alimentation de la clinique	290 000 F	-
Rue de Trépillot	200 000 F	66 000 F
DSQ de Palente	80 000 F	32 000 F
Total partiel	1 053 000 F	305 000 F

- Travaux propres au service :

Rue	Imputation	
	Article 2315 00512	Article 21531 00512
1) Travaux de renforcement ou de rénovation		
Rue des Deux Princesses	130 000 F	57 000 F
Rue de Vittel	211 000 F	67 000 F
Rue de la Liberté	141 000 F	35 000 F
Avenue Fontaine Argent	950 000 F	-
Rue Delavelle	165 000 F	43 000 F
Rue Brulard et carrefour rue du Polygone	612 000 F	-
Rue des Oiseaux	60 000 F	28 000 F
2) Extension du réseau		
Route de Marchaux	56 000 F	13 000 F
Rue Gaudot	18 000 F	-
Alimentation provisoire de l'ENSMM/BVA	-	-
Total partiel	2 343 000 F	243 000 F

Les travaux ci-dessus, hors opérations spécifiques représentent un montant global de :

4 736 000 F sur les crédits de l'article 2315.00512, le crédit disponible étant de 4 744 000 F HT.

548 000 F sur les crédits de l'article 21531.00512. Le crédit disponible est de 900 000 F.

Le Conseil Municipal est invité à :

- adopter le programme de travaux proposé dont le financement a été prévu au budget 1992 du service,

- autoriser M. le Député-Maire à signer les marchés à intervenir après appels d'offres ainsi que les ordres de services ou avenants permettant l'exécution complète des travaux, y compris les travaux supplémentaires, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget du Service des Eaux.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la 15^{ème} Commission, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, ces propositions.